

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

LUNDI 29 MAI 2017 - 19H30

Présents :

Membres de droit :

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AIDOU DI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, la démocratie participative et la citoyenneté.

Conseillers de quartiers :

Mme Laurence BALLEREAU, Présidente

M. Jean-Pierre BARATTA

M. Marcel BARBES

Mme Evelyne CERVAIN-CORNU

M. Patrice DUQUENOY

Mme Monique GOVET

Mme Anne KRUMMENACHER

Mme Chadia MEDJDOUB

M. Michel METENIER, Référent Handicap

M. Guy MORVAN

M. Jean-Claude SOYEZ

Membres de l'administration municipale :

Mme Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie Sociale Santé et Sports

M. Jean-David CADET, Directeur de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative

Mme Céline NOALLY, Jumelages et Vie associative/ Conseil de quartier

Membre excusé :

M. David PEDRA

Ordre du jour

1. Accessibilité des espaces publics
2. Le plan de propreté
3. Aménagement du Marché Jacob et dynamique de la rue Eugène Massé
4. 2 questions diverses

M. le Maire ouvre la séance.

Les conseillers souhaitent dans un premier temps revenir sur la 3^{ème} édition de la fête des quartiers.

Monsieur Aidoudi les félicite pour ce beau travail d'équipe et souligne leur investissement qui a contribué à cette réussite.

Les conseillers dressent un bilan positif et suggèrent que la prochaine édition se fasse plutôt autour d'un goûter car les habitants se mobilisent plus dans l'après-midi que pour le repas et ils apportent plus facilement des plats sucrés.

D'autre part, il faudra également prendre en compte les activités qui se déroulent au Castel, comme la relaxation, afin d'étudier la possibilité de les déplacer le jour de la manifestation pour le bien-être de tous.

1. . Accessibilité des espaces publics

Monsieur Cadet présente la carte du quartier réalisée par les conseillers qui met en évidence, suivant un code couleur, les degrés d'accessibilité des rues.

La Municipalité souhaite reprendre ce travail pour l'élaboration d'un guide d'accessibilité qui sortira fin 2017 et qui permettra de dessiner un parcours bleu de déplacement pour les personnes à mobilité réduite ou porteuses de Handicap.

Celui-ci concernera principalement les établissements Publics et de santé.

Monsieur Aidoudi précise que le travail des conseillers permet d'avoir une vision de l'usage au quotidien par rapport à celle du bureau d'étude qui est principalement technique.

Les deux avis sont donc importants et complémentaires.

Madame Rouvier met en avant le fait qu'il y a de nombreux axes en rouge.

M. Cadet répond que dans un premier temps tous les axes jouxtant le tracé du T4 ont d'office été mis en rouge durant le temps des travaux.

Puis M. Rouchet ajoute que cette vision est à un instant T donné.

Parfois l'axe a pu être noté en rouge en raison de véhicules garés sur le trottoir, problématique qui peut être rapidement surmontée et qui ne nécessite pas d'investissements conséquents.

Actuellement, la Municipalité cherche des solutions pour limiter les problèmes de stationnement et permettre une action plus efficace de la Police Municipale.

Comme par exemple, étudier la possibilité de pratiquer le changement de côté mensuel et augmenter les emplacements matérialisés qui permettent une intervention rapide des services de police.

2. Le plan de propreté

Les conseillers ont choisi de travailler sur la propreté.

Ils ont personnellement construit les fiches d'évaluations en sélectionnant 5 critères (Déjections canines, mégots, dépôts Sauvages, Papiers et Poubelles non rentrées) suivit pendant 8 jours aux mêmes heures et endroits.

Le résultat est surprenant puisqu'il met en évidence un quartier où le ressenti de la propreté est positif. On peut constater l'état de propreté devant les commerces (Le fleuriste Roseau, la Boulangerie, le CCYM certainement dû à l'application du nouveau règlement des commerçants depuis le mois de mars.

Ils ont désormais l'obligation d'assurer le nettoyage 2 mètres devant leur boutique.

Monsieur le Maire explique que depuis le mois de janvier, il y a un nouveau plan de propreté. La Ville est découpée en 4 secteurs avec un camion de dépôt sauvage ainsi que 4 balayeuses pour chacun d'eux.

D' ailleurs afin de marquer la volonté d'une amélioration de la propreté dans la Ville, la Municipalité souhaite ajouter 20 corbeilles supplémentaires soit 4 par quartier ainsi que 2 crotinettes.

Les conseillers sont sollicités pour proposer les emplacements étant donné qu'ils sont les plus à même de cibler les besoins du terrain.

Madame Zarotti souhaite revenir sur l'atelier de travail concernant le mobilier urbain car bien que les conseillers soient satisfaits de la séance présentée par Monsieur Drago le 25 mars, il n'y a pas eu de suite et le travail n'a pas pu être réalisé.

3. Aménagement du Marché Jacob et dynamique de la rue Eugène Massé

Monsieur le Maire explique qu'il y a eu 4 promoteurs qui ont répondu au cahier des charges. Actuellement ils travaillent sur le projet architectural établi par Les Nouveaux Constructeurs qui sera présenté aux conseillers dès que possible.

La livraison est prévue pour fin 2019.

Lors de l'atelier de travail les conseillers ont souhaité mettre l'accent sur la communication autour du marché éphémère qui se tiendra sur le parking Jacob le temps des travaux.

Ils ont même pensé à une signalétique au sol.

En réponse à la demande de mise en place de parking vélo, Monsieur le Maire annonce que la Ville adhère aux Vélib.

Les stations vélib seront en premier lieu implantées en Centre-Ville puis s'étendront à d'autres lieux (livraison fin 2019 également).

4. 2 questions diverses

Madame Roy souhaite aborder les problèmes de délinquance qui ont lieux à la cité du Stade. Visiblement les problèmes s'aggravent et les forces de l'ordre ont des difficultés lors des interventions.

Les jeunes procèdent également à des dégradations comme l'ouverture des bornes incendie au risque d'être inefficace en cas d'incendie.

Monsieur le Maire ajoute que depuis janvier 2017, l'entretien de celles-ci est à la charge des communes.

Avant de conclure les conseillers souhaitent qu'une invitation pour la cérémonie de fin de mandat soit envoyée aux gardiens pour les remercier de leur dévouement lors des fêtes de quartiers.

Fin de la séance à 20h30.